

## COMPTE-RENDU CTPD DU 8 JUIN 2010

*Vos représentants ont répondu à la convocation de la direction locale. Le point principal de l'ordre du jour étant la présentation du DUERP.*

- Règlement intérieur des horaires variables des SIP de Rangueil et Cité : FO a voté pour, respectant ainsi le résultat de la consultation des agents concernés.
- Règlement intérieur du CTPD : Ce dernier a été adopté après quelques modifications marginales. FO s'est abstenu, afin de protester contre la multiplication ces dernières semaines de réunions informelles au détriment de la consultation des instances réglementaires.

➤ Présentation du document unique d'évaluation des risques professionnels :

FO se satisfait de l'existence d'un tel document, et salue le travail accompli en la matière, les agents de l'ensemble des services ayant été consultés et s'étant exprimés semble-t-il sans contrainte. Néanmoins, vos représentants resteront vigilants quant à l'application des solutions préconisées par les plans de prévention des deux filières, notamment en terme de moyens mis en œuvre. Par ailleurs, le document unique a mis en évidence les risques psycho-sociaux, aggravés par la multiplication des réformes, la mise en place de nouvelles procédures (LOLF), de nouvelles structures (CAS, CPS, PIAA, PRS, SIP...), de nouvelles applications informatiques (Hélios, Chorus), la création de la DRFIP dans le cadre de la fusion DGI-DGCP entraînant tout particulièrement, et à elle seule, une sensation de mal-être dans nos services. Sur ce sujet, que nous considérons comme étant de toute première importance, FO ne se contentera pas de contribuer au traitement des conséquences, sans en attaquer les causes véritables.

Il est à noter que les documents uniques et les plans de prévention des filières fiscale et gestion publique seront fusionnés lors de la mise à jour annuelle de 2010.

➤ Questions diverses :

- La réponse du Directeur Mr PARINI aux questions qui lui ont été remises lors de sa venue à Labège le 2 mars dernier, bien que très attendue, et sans cesse

réclamée par vos représentants, nous est finalement parvenue le 2 juin et n'apporte rien de nouveau aux propos qu'il avait tenu alors.

- Vos représentants ont de nouveau soulignés les problèmes induits par l'absence d'un accueil physique à la trésorerie des amendes. Outre le surcroît de travail, les postes comptables ne peuvent gérer les missions propres à l'encaissement des amendes.

- Transports de fonds : Ce sujet, récurrent dans les questions diverses des précédents CTPL , n'ayant toujours pas trouvé de réponse satisfaisante malgré les multiples interventions des représentants du personnel, mériterait une inscription d'office à l'ordre du jour de tous les comités ! Il conviendrait que l'administration prenne enfin ses responsabilités, en adoptant des règles précises en la matière, et en s'attachant à garantir la sécurité de l'ensemble des personnels.

- Nettoyage des locaux : La situation n'étant toujours pas satisfaisante, l'administration doit rencontrer l'UGAP (mettre d'ouvrage) le 10/06.

- Site de Muret : Le secteur recouvrement de la trésorerie rejoindra l'Hôtel des impôts à la création du SIP. Quant au SPL, son implantation reste à définir, en fonction des possibilités du site fiscal.

- Travaux TG : Les travaux de rénovation des réseaux secondaires devraient commencer fin 2010, voire début 2011. La DPAEP en assure la maîtrise d'œuvre.

- Un schéma d'implantation des services place occitane est à l'étude pour 2012 et sera diffusé prochainement.

**Les représentants FO au CTPL.**